TOURNOI INTERNATIONAL

" Claude Elise " (cat. U15)

du 26 au 29 décembre 2012

au stade de Baduel

la Bourgogne
la Martinique
la Guadeloupe
la Guyane

le Suriname

l'Amapa (Brésil)

MEMORIAL CLAUDE ELISE

12ème édition

LFG

LIGUE DE FOOTBALL DE LA MARTINIQUE

Ligue de Bourgogne de Football

entrée : 3€

FRANCE-GUYANE
www.franceguyane.fr

guyane
RADIO · TÉLÉ · INTERNET

GUYANE
LA RÉGION

LFG

Claude ELISE

Pour la douzième année consécutive la Ligue de Football de la Guyane tient à rendre hommage à Monsieur Claude ELISE, cet enseignant passionné de ce sport qui s'est voué avec ferveur au football guyanais.

Réunir dans une compétition une centaine de jeunes d'horizons différents, durant la période des fêtes de fin d'année, c'est rappeler l'engagement de cet homme de terrain que fut Claude ELISE, qui s'est toujours investi pour la cause des jeunes.

Qu'ils viennent de l'Amapa (Brésil), de la Bourgogne, de la Guadeloupe, de la Martinique , du Suriname ou de Guyane, ces jeunes de moins de 15 ans, participeront à cette fête du football et rappelleront à quel point ce Conseiller Technique Régional avait à cœur de multiplier le nombre des éducateurs et les écoles de football.

Règlement du tournoi

Article 1
La Ligue de Football de la Guyane organise tous les ans un tournoi sous forme de championnat regroupant les sélections de la catégorie des moins de 15 ans de la Bourgogne, de l'Amapa (Brésil), de la Guadeloupe, de la Martinique, du Surinam et de la Guyane. Cette année une sélection de l'Amapa prendra également part à la compétition.
Ce tournoi s'intitule : « Mémorial Claude ELISE »

Article 2
Les rencontres se déroulent au stade Municipaux de BADUEL à Cayenne et mettent en compétition sur quatre jours les différentes sélections.
Les rencontres se dérouleront de 18h00 à 19h30.

Article 3
La durée est conforme aux textes et lois du jeu en vigueur à la Fédération Française de Football, c'est-à-dire 2 fois 30minutes.

Article 4
Dans un premier temps, les six équipes seront réparties en deux groupes de trois et s'affronteront sous forme de championnat.
Dans un second temps, les équipes s'affronteront en fonction de leur classement respectif pour les 3ième, 2ième et 1ère places.

Match gagné dans le temps de jeu	3 points
Match gagné après tirs au but (après le match nul)	2 points
Match perdu dans le temps de jeu	0 point
Match perdu après tirs au but	1 point

Désignation des groupes			
Groupe A		**Groupe B**	
Equipe 1 :	Guyane	Equipe 1 :	Guadeloupe
Equipe 2 :	Bourgogne	Equipe 2 :	Martinique
Equipe 3 :	Suriname	Equipe 3 :	Amapa

1ère Phase						
	Groupe A			**Groupe B**		
Mercredi 26 /12/12	E1/E2	18 h00	Stade de Baduel	E1/E2	19 h30	Stade de Baduel
Jeudi 27 /12/12	E1/E3	18 h00	Stade de Baduel	E1/E3	19 h30	Stade de Baduel
Vendredi 28/12/12	E2/E3	18 h00	Stade de Baduel	E2/E3	19 h30	Stade de Baduel
Phase finale (Stade de Baduel)						
Samedi 29/12/12	3ième du groupe A/3ième du groupe B				16h30	
	2ième du groupe A/2ième du groupe B				18 h00	
	1erdu groupe A/1erdu groupe B				19 h30	

Article 5
Chaque équipe devra fournir un ballon de match réglementaire à la table du délégué (taille 5).

Article 6
Les rencontres seront arbitrées par des arbitres officiels désignés par la Ligue de Football de la Guyane et ceux licenciés à la Ligue de Bourgogne.

Article 7
Le nombre de remplaçant est fixé à 5 joueurs. Tout joueur remplacé pourra réintégrer la partie.

Article 8
Toutes les équipes seront récompensées.

Article 9
Avant le début de la manifestation, lors de la 1ère journée, chaque délégation déposera la liste nominative ainsi que les licences de ses 16 joueurs et 2 accompagnateurs à la table officielle du délégué désigné (document à joindre en annexe : feuille d'émargement).

Article 10
La gestion administrative des compétitions sera gérée par la table officielle du ou des délégués désignés par la Ligue de Football de la Guyane.

Article 11
Une commission pour la gestion de la compétition sera chargée, lors d'une réunion quotidienne, de traiter les sanctions.

Article 12
Tout cas non prévu au présent règlement sera résolu par le Comité Directeur de la Ligue de Football de la Guyane en collaboration avec le Conseiller Technique Régional.

Programme

Plan de vols

	Dates		Horaires	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Bourgogne	24.12.12	30.12.11	15h35	18h35
Martinique	25.12.12		11h35	12H35
Suriname	25.12.12		09h30	06h00
Guadeloupe	26.12.12		11h35	20h20
Amapa			8h00 (Saint-Georges)	

Accueil des délégations

	Représentants	Fonction
Bourgogne	Richard MONTGENIE	Secrétaire Général Adjoint
Martinique	Hubert CONTOUT	Conseiller Technique Régional
Guadeloupe	Antoine NELSON	Secrétaire Général
Guyane	Fabrice TORVIC	Membre du Comité Directeur
Amapa	Hélène CONTOUT	Membre du Comité Directeur
Suriname	Alain MIJDT	2ième Vice-président

Hébergement

	Equipes et accompagnateurs	Chefs de délégation
Bourgogne	Hôtel Amazonia	Hôtel Amazonia
Martinique	CMCAS EDF	Hôtel Amazonia
Guadeloupe	Centre Pacoussine	Hôtel Amazonia
Amapa	Centre de la Ligue	Centre de la Ligue
Suriname	CMCAS EDF	Hôtel Amazonia
Guyane	Centre de la Ligue	

Coordonnées et référents des lieux d'hébergement

	Téléphone	Fax	e-mail	Référent
Hôtel Amazonia	0594.28.83.00 0594.31.00.00	0594.31.94.41	amazonia@nplus.gf	
CMCAS EDF	0594.29.91.47	0594.30.99.63	Montabo.village@orange.fr	M. Prévot
Centre Pacoussine	0694.21.37.71		Nicaise.du@wanadoo.fr	Mme Dulene
Centre de la Ligue	0594.28.91.55	0594.30.91.98	Football.guyane@wanadoo.fr	Mme Gontrand

Entraînements

Stade scolaire Les 26, 27, et 29 décembre			
	Créneaux horaires	**Départ du centre d'hébergement**	**Retour vers le centre d'hébergement**
Bourgogne	26/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	27/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	29/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
Guyane	26/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	27/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	29/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00

Stade du vieux chemin Les 26, 27, et 29 décembre			
	Créneaux horaires	**Départ du centre d'hébergement**	**Retour vers le centre d'hébergement**
Martinique	26/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	27/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	29/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
Suriname	26/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	27/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	29/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00

Terrain des Ames Claires Les 26, 27, et 29 décembre			
	Créneaux horaires	**Départ du centre d'hébergement**	**Retour vers le centre d'hébergement**
Guadeloupe	26/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	27/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	29/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
Amapa	26/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00
	27/12 : 7h30 à 9h30	6h45	10h00
	29/12 : 9h30 à 11h30	8h45	12h00

Compétition

Les groupes

Groupe A	Groupe B
Guyane	Guadeloupe
Bourgogne	Martinique
Suriname	Amapa

Les rencontres

Rencontres du 26 Décembre Stade de Baduel (Cayenne)		
	Equipes	**Horaires**
Groupe A	Guyane - Bourgogne	18h00
Groupe B	Guadeloupe - Martinique	19h30

Rencontres du 27 Décembre Stade de Baduel (Cayenne)		
	Equipes	**Horaires**
Groupe B	Guadeloupe - Amapa	18h00
Groupe A	Guyane - Suriname	19h30

Rencontres du 28 Décembre Stade de Baduel (Cayenne)		
	Equipes	**Horaires**
Groupe B	Martinique - Amapa	18h00
Groupe A	Bourgogne - Suriname	19h30

Phase finale le 29 Décembre Stade de Baduel (Cayenne)

Equipes	Horaires
Les deux 3èmes de chaque groupe	A partir de 16h30
Les deux 2èmes de chaque groupe	A partir de 18h00
Les deux 1^{er}s de chaque groupe	A partir de 19h00

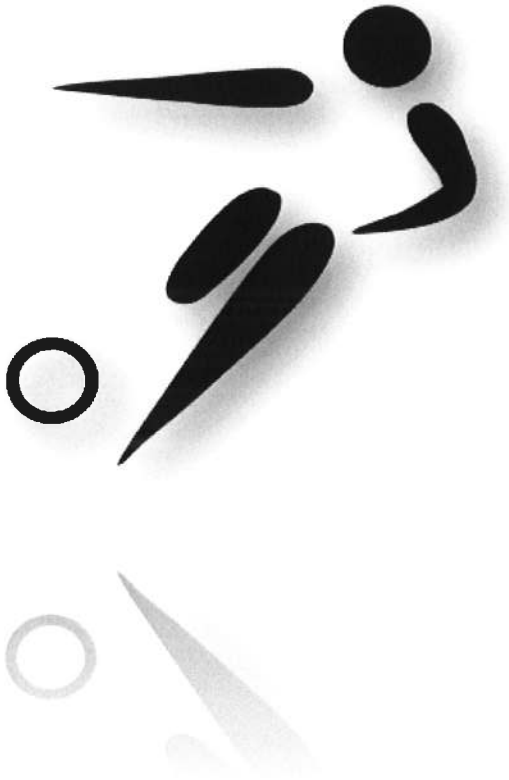

Activités non sportives

Nous proposons à l'ensemble des délégations la visite guidée du Centre Spatial Guyanais le vendredi 28 décembre. Le départ est fixé à 6h45, rendez-vous pour chaque groupe au lieu d'hébergement. Le retour est prévu à Cayenne à 12h30 où les déjeuners seront servis comme les autres jours.

Un cocktail clôturera cette 12ième édition du « Mémorial Claude ELISE » le samedi 29 décembre 2012, il se tiendra au siège de la Ligue de Football de la Guyane.

Divers

Le pressing est à la charge des délégations.

Des bouteilles d'eau seront remises à chaque délégation avant chaque match et entraînement.

Nous vous souhaitons un agréable séjour !